

POSTURE VIGIPIRATE

ÉTÉ – AUTOMNE 2021

Mise à jour – septembre 2021

La posture Vigipirate « *été – automne 2021* », active à compter du 19 juin 2021, maintient le territoire national au niveau « *sécurité renforcée - risque attentat* ».

Sauf évènement particulier

L’AFFICHAGE CI-DESSOUS EST OBLIGATOIRE SUR TOUS LES BATIMENTS



LES NIVEAUX VIGIPIRATE



URGENCE ATTENTAT

vigilance et protection maximum en cas de menace imminente d'un acte terroriste ou à la suite immédiate d'un attentat

Concerne l'ensemble du territoire ou peut être ciblée sur une zone géographique

Mesures exceptionnelles pour prévenir tout risque d'attentat imminent ou de sur-attentat

Mesures exceptionnelles d'alerte de la population

Durée limitée à la gestion de crise



SÉCURITÉ RENFORCÉE - RISQUE ATTENTAT

face à un niveau élevé de la menace terroriste

Concerne l'ensemble du territoire ou peut être ciblée sur une zone géographique et/ou un secteur d'activité particulier

Mesures permanentes de sécurité renforcées par des mesures additionnelles

Pas de limite de temps définie



VIGILANCE

Posture permanente de sécurité valable en tout temps et en tout lieu

Nombreuses mesures permanentes de sécurité



Pour en savoir plus :
www.gouvernement.fr/vigipirate

GOUVERNEMENT.fr



Evaluation de la menace terroriste

Sept attaques terroristes abouties sur le territoire national en 2020 et 2021 ont causé **huit morts et onze blessés**.

La menace terroriste, **d'origine essentiellement endogène**, se maintient à un niveau élevé, malgré l'affaiblissement des organisations terroristes extérieures et la dégradation importante de leurs capacités à projeter des attaques.

Vigilance particulière sur les 'événements exceptionnels' attirant un large public extérieur (JPO..) notamment pendant le temps du procès des attentats de novembre 2015

Evaluation de la menace terroriste

Plusieurs tendances se dégagent des dernières attaques réalisées sur le territoire national :

- Une **cristallisation** des divers courants islamistes sur la **question du blasphème** : dans le contexte de tensions initiées par la **republication, en septembre 2020**, des caricatures de Mahomet par *Charlie Hebdo* au début du procès des attentats de janvier 2015, les **quatre dernières attaques** réalisées en France, entre le 25 septembre 2020 et le 23 avril 2021, ont impliqué des individus dont le **passage à l'acte est lié**, de façon plus moins affirmée, **à ce sujet** ;
- Les prémices d'un **phénomène d'autonomisation de la menace** : commises par **des individus inconnus** des services de renseignement, **sans affiliation précise à un groupe terroriste**, les attaques recensées en France depuis 2019 **n'ont pas été revendiquées** par des organisations terroristes, ce qui révèle une **autonomisation opérationnelle et idéologique** des acteurs de la menace. La radicalisation des candidats à l'action violente est par ailleurs régulièrement facilitée par des **déséquilibres psychologiques**, voire des **pathologies mentales**.

Parallèlement, **les origines de la menace terroriste se diversifient** en raison de la **polarisation croissante des idéologies** et de l'augmentation **des radicalités politiques**.

Source : Note SGDSN du 16/06/2021

ETAT DE LA MENACE

Attentats djihadistes aboutis et déjoués en Europe en 2020 et 2021 (au 09/06/2021)

Aboutis

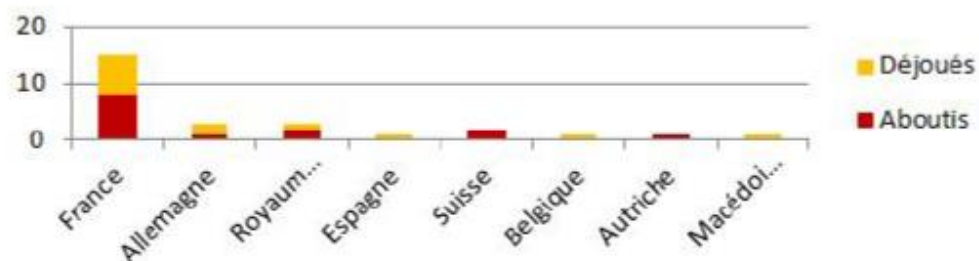
France (7)
Villejuif (03/01/20)
Romans-sur-Isère (04/04/20)
Colombes (27/04/20)
Paris (25/09/20)
Eragny (16/10/20)
Nice (29/10/20)
Rambouillet (23/04/2021)

Royaume-Uni (2)
Londres (02/02/20)
Reading (20/06/20)

Allemagne (1)
Dresde (04/10/20)

Suisse (2)
Morges (12/09/20)
Lugano (24/11/20)

Autriche (1)
Vienne (02/11/20)



Déjoués

France (5)
Brest (20/01/20)
Moselle (27/10/20)
Mantes la Jolie (10/03/2021)
Marseille (10/03/2021)
Béziers (04/04/2021)

Allemagne (2)
Rhénanie du Nord-Westphalie (15/04/20)
Hesse (06/02/2021)

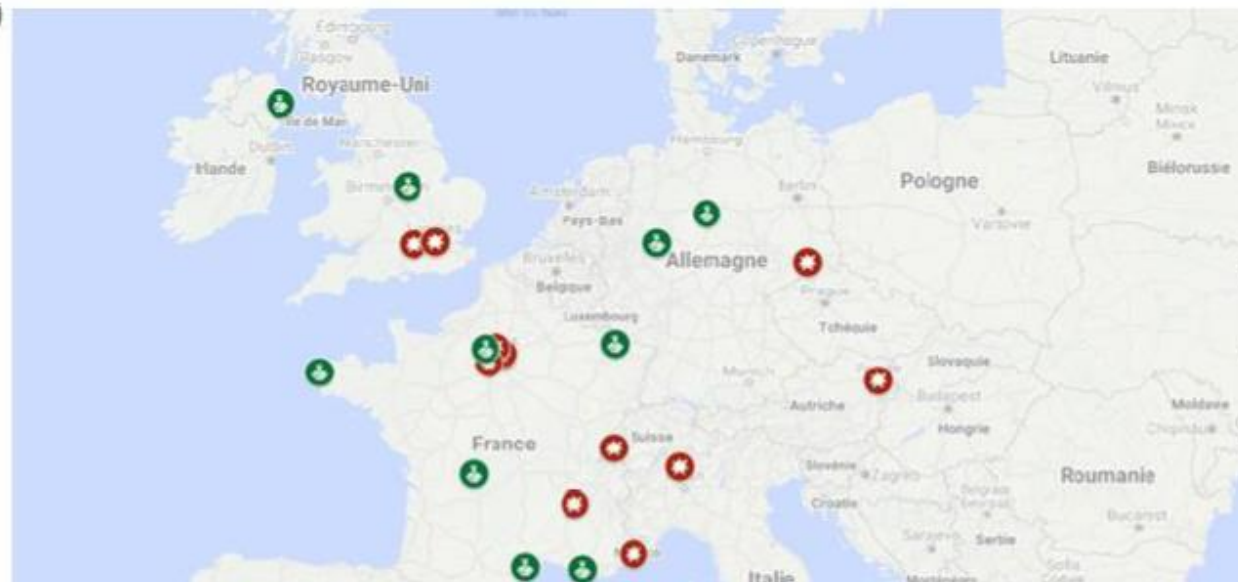
Royaume-Uni (1)
Londres & Leicester (09/07/20)

Espagne (1)
Barcelone (08/05/20)

Macédoine du Nord (1)
Skopje (01/09/20)

Hongrie (1)
Kecsemet (01/06/2021)

Norvège (1)
Oslo (04/02/2021)



MESURES GENERALES DU PLAN DE SECURISATION D'ETABLISSEMENT

SENSIBILISATION AUX MENACES ET MESURES DE PREVENTION/SECURITE COLLECTIVE

PORT DE LA LEOCARTE OBLIGATOIRE POUR LES ETUDIANTS ET PERSONNEL UNIVERSITAIRE

(Note du Président d'Université de juillet 2017 toujours en vigueur)



SURVEILLANCE DYNAMIQUES DES ESPACES OUVERTS AU PUBLIC par des agents de sécurité pour détecter des comportements suspects



FILTRAGES SUR MESURE ET INSPECTION VISUELLE DES SACS dans certains bâtiments et campus.
Toute personne ne souhaitant pas être contrôlé dans le cadre des mesures VIGIPIRATE pourra se voir refuser l'accès aux bâtiments



RECOURS A LA VIDEOPROTECTION dans le cadre du continuum de sécurité entre forces de sécurité intérieures et les établissements recevant du public

Source : Note SGDSN du 16/06/2021 (page 12)

Mesures BAT2101/BAT 2201 / BAT2301 : Sûreté des accès

Mesures BAT3001 / BAT3002 : Sûreté interne

SIGNALEMENT SITUATIONS SUSPECTES

Remonter toute information sur comportement/situation
pouvant mettre en danger la sécurité collective

à une ou plusieurs des personnes ci-dessous :

Postes de sécurité,
Responsables locaux et directrices/directeurs de composante ou unité de recherche,
Responsable sûreté,
Direction Générale des Services,
Chargés Hygiène et sécurité

Police pour les urgences (17/112/114)

Les numéros d'urgence	112 Numéro d'urgence européen	15 SAMU
17 Police	18 Pompiers	114 Numéro d'urgence par SMS

SIGNALEMENT SITUATIONS SUSPECTES

PC
SÉCURITÉ

Numéros des postes de sécurité			
	Horaires de fonctionnement	TEL FIXE	PORTABLE
Chef d'équipe des agents de l'université	Heures ouvrables	Jean Eric B.	06 70 24 68 27
Poste sécurité campus MSA*	7h00 - 22h00 + Samedi 8h00 - 17h30	02 35 14 00 07	06 30 90 93 36
Poste sécurité Campus Le Madrillet	7h30- 19h30 + Samedi 7h30 -13h00 si enseignements dispensés	02 32 95 50 17	06 27 01 00 84
Poste sécurité Campus Pasteur	7h30 - 21h00 + Samedi 7h30 - 17h00	02 32 76 98 59	06 01 13 11 14
Poste sécurité Campus Santé	7h00 - 22h00 + Samedi 8h30 -17h15	02 35 14 86 73	06 70 92 20 30

* Dont INSPE

SIGNALEMENT DE POTENTIEL RADICALISATION

Signaler les individus, étudiants ou personnel, présentant des signes de potentielle radicalisation (rupture dans le comportement habituel) :

- au responsable sûreté et/ou
 - à l'administration et/ou
- au **numéro vert 0800 005 696**
- sur le site « **stop-djihadisme.gouv.fr** »



STOP-DJIHADISME.GOUV.FR
AGIR CONTRE LA MENACE TERRORISTE

<https://www.interieur.gouv.fr/Dispositif-de-lutte-contre-les-filieres-djihadistes/Assistance-aux-familles-et-prevention-de-la-radicalisation-violente/Votre-signalement>

ORGANISATION D'ÉVÉNEMENTS « EXCEPTIONNELS »



LE RECOURS AUX AGENTS DE PREVENTION ET DE SECURITE EST RECOMMANDE POUR LES EVENEMENTS DE GRANDE AMPLEUR* POUR FILTRER LES ENTREES ET EFFECTUER LES CONTROLES D'USAGE SYSTEMATIQUE OU ALEATOIRE DANS LE CADRE DU PLAN VIGIPIRATE

UN DOSSIER DE MANIFESTATION EXCEPTIONNELLE EST TELECHARGEABLE SUR LE SITE DE LA DPR

L'INSPECTION VISUELLE DES SACS EST RECOMMANDEE / TOUTE PERSONNE NE SOUHAITANT PAS ETRE CONTROLEE POURRA SE VOIR REFUSER L' ACCES.

ANNUAIRES DE CRISE ET MESSAGERIE INSTANTANEE

Les composantes doivent s'assurer d'avoir un **annuaire de crise local à jour** au sortir de la période estivale.

Les responsables des composantes et directions doivent télécharger l'application SIGNAL sur leur téléphone portable professionnel afin d'être abonnés à un des groupes de messagerie d'urgence (Les groupes de l'application WhatsApp seront supprimés en septembre).



GESTION DE CRISE - MOYENS D'ALERTE «UNIVERSITE »



IL EST FORTEMENT RECOMMANDE A L'ENSEMBLE DES ETUDIANTS ET AU PERSONNEL DE S'INSCRIRE AU SERVICE SMS UNIVERSITAIRE QUI EST UN MOYEN D'ALERTE* A LA DISPOSITION DE L'ADMINISTRATION POUR AVERTIR LA COMMUNAUTE UNIVERSITAIRE D'UN DANGER DE TYPE ACCIDENT MAJEUR OU ATTENTAT-INTRUSION

Vue utilisateur Vue Contrôleur

MULTI PASS

Accueil Infos Perso Mot de passe Mail de contact Mail institutionnel Léocarte **Smsu** Mobile Pro

SMS-U : Service d'envoi de SMS

J'accepte de recevoir des SMS issus des services de l'université :

☒ Oui ☐ non

Mon numéro de téléphone mobile pour la réception de SMS

06 20 35 24 42

Veuillez confirmer ce numéro:

06 20 35 24 42

Valider

* Au sens de la diffusion d'information signalant un risque

MOYENS D'ALERTE « GRAND PUBLIC »



Twitter : il est recommandé de s'abonner au compte **@Beauvau_alerte** et d'en activer les notifications afin d'être informé en cas d'événement majeur de sécurité publique ou civile et de recevoir des consignes comportementales adaptées

Twitter local à suivre : **@Prefet76** / **@Prefet27**

En cas d'évènement grave l'outil « **Safety Check** » sera activé sur Facebook.

Ce système d'alerte permet aux utilisateurs de Facebook de signaler à leurs proches qu'ils se trouvent en sécurité lorsqu'un événement met en danger la population.

NB : D'ici 2022, en cas d'incident majeur, les populations seront directement alertées sur leur téléphone mobile. Ne nécessitant aucune installation spécifique sur les téléphones, ces messages alerteront leurs propriétaires situés dans une zone de danger via un signal sonore spécifique même si les téléphones sont en mode silencieux (« Cell Broadcast »).



PPMS ATTENTAT-INTRUSION

Plan**P**articulier de**M**ise en**S**ûreté

« Procédure cadre » établie pour l'Université

→ A décliner par les composantes

→ Disponible auprès du responsable sûreté

Actes réflexes en cas d'intrusion d'individu armé :

- **s'échapper si possible**
- **S'enfermer/se cacher si fuite impossible**
- **Alerter les secours puis l'administration**

Flyer synthétique disponible sur la page sûreté et Prévention des Risques

ATTENTAT - INTRUSION



J'ai connaissance d'un incident attentat-intrusion, sur le campus et en l'absence de consigne des autorités ou de l'université :

JE M'ÉCHAPPE uniquement si :



- la menace est localisée,
- j'ai la possibilité de m'enfuir sans risques,
- le site est parfaitement connu.

Une fois en sécurité, je contacte la Police Nationale puis si possible un membre de l'administration de l'université.



JE M'ENFERME ou JE ME CACHE s'il m'est

impossible de m'échapper :

- Je verrouille les portes puis je me barricade,
- Je m'éloigne des portes et fenêtres,
- J'éteins les lumières,
- Je m'allonge au sol et respecte un silence absolu,
- Je mets mon portable en silencieux.



Une fois en sécurité, je contacte la Police Nationale puis si possible un membre de l'administration de l'université.

J'attends d'être délivré par les forces de l'ordre et je me conforme à leurs instructions (ex : sortir sans courir, mains levées...).



JE RÉSISTE en dernier recours et si ma vie est en danger imminent.

Pour information : un incident de type attentat-intrusion peut relever d'un bâtiment universitaire ciblé directement par un attentat, d'une attaque armée, d'une personne armée signalée sur un campus...

FICHES REFLEXES A DIFFUSER

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER *si c'est impossible* **2/ SE CACHER**

3/ ALERTER **ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE**

VIGILANCE

• Témoins d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112) quand vous êtes dans un lieu, repérez les sorties de secours.

• Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre.

• Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur internet et les réseaux sociaux.

• Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr

Pour en savoir plus :
www.encasdataque.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VIGIPIRATE

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES SECOURS, CES COMPORTEMENTS PEUVENT SAUVER DES VIES.

LES GESTES D'URGENCE
SI QUELQU'UN A ÉTÉ BLESSÉ AUTOUR DE VOUS

1. Si il y a saignement, appuyez fermement dessus en utilisant, si possible, un vêtement ou un tissu propre.

2. Posez un garrot si vous ne parvenez pas à stopper le saignement écoulement d'un membre.

3. Faites un moult coussinet entre la plaie et la racine du membre concerné à l'aide d'une échappe, d'un sac ou d'un vêtement.

4. Gardez jusqu'à l'arrivée du secours et ne laissez pas la victime se déplacer.

5. Dans tous les cas, aidez la personne à s'installer dans la position dans laquelle elle se sent le mieux. Pour la protéger du froid, couvrez-la avec un vêtement chaud.

6. Si la plaie est sur le thorax : mettez-la en position assise ou semi assise.

7. Pour une plaie au ventre : mettez-la en position allongée sur le dos.

8. Si la personne est inconsciente ou part connaissance, tournez-la sur la côté, comme si elle dormait en chaise de fûil, en position latérale de sécurité (PLS).

9. Faites en sorte qu'elle puisse respirer correctement.

PUIS APPELEZ LES SECOURS : 15 SAMU 18 POMIERS 112 N° EUROPÉEN 114

PRÉVENTION

Avant l'arrivée des secours, quelques réflexes peuvent sauver des vies. Formez-vous aux gestes d'urgence. RDV sur <http://www.interieur.gouv.fr/la-votre-service/la-securite/Les-gestes-qui-sauvent>

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

QUE FAIRE EN CAS D'EXPOSITION A UN PRODUIT TOXIQUE OU CONTAMINANT

AVANT L'ARRIVÉE DES SECOURS, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER LA VIE...

1 Protégez votre nez et votre bouche par tous les moyens possibles : mouchoir, foulard ou tissu humide.

2 Quittez rapidement les lieux semblant présenter un danger (si odeur anormale, si des personnes ternissent ou font des moultures...). Si plus de 2 personnes présentent les mêmes symptômes sur un même lieu, donnez l'alerte.

3 Même si vous vous sentez mal, ne vous allongez pas, ne vous asseyez pas, vous pourriez ne plus vous relever.

4 Utilisez votre portable uniquement pour appeler les secours en précisant votre emplacement et décrire la situation. **NUMÉROS : 15 ou 112 SAMU, 18**

5 Si vous apercevez des gens en train de s'évanouir ou de suffoquer, aidez-les à sortir de la zone sans remuer sur vos pas.

6 Une fois à distance, retirez délicatement votre première couche de vêtements, sans en toucher l'extérieur et les jeter si possible dans un sac plastique (type sac poubelle) ou sinon les mettre au sol à distance de soi et les indiquer à l'arrivée des secours. Si vous le pouvez, déshabillez-vous complètement et lavez-vous les mains à l'eau et au savon.

7 Ne rentrez surtout pas chez vous. Ne vous rendez pas de vous-même à l'hôpital ou chez votre médecin traitant ou pharmacien. Attendez impatiemment les secours et suivez leurs consignes, vous repartirez de contaminer vos proches.

8 Les services de secours organisent un point de regroupement des victimes ou des soins vous seront donnés.

9 Ne serrez pas les mains, ne buvez pas, évitez de vous froter le visage, ne mangez pas, ne fumez pas.

RESTEZ CALME, VOUS FACILITerez L'ORGANISATION DES SECOURS ET DES SOINS.

Téléchargeables sur <http://www.gouvernement.fr/reagir-attaque-terroriste>

DISPARITION DE SUBSTANCE DANGEREUSE



Une vigilance particulière sera apportée au signalement de toute transaction, **vol ou disparition de matière NRBC-E (précurseurs d'explosifs, acide sulfurique, bouteilles de gaz, etc.)**.

Dans ce cas de figure, contacter le responsable sûreté et la direction générale des services

Un signalement sera fait à l'organisme compétent : le PIXAF (*plateau d'investigation explosif et armes à feu*)

Rappel :

Les soutes, locaux, armoires accueillant des produits dangereux doivent être fermés à clés 24H/24. Les clés doivent être disponibles auprès de responsables désignés par le chef de service des unités gestionnaires pour une traçabilité optimale.

MOBILITE DES AGENTS ET ETUDIANTS VERS L'ETRANGER



La menace terroriste pouvant toucher les français à l'étranger, les procédures en vigueur depuis 2018 sont toujours à suivre :

- Remplir 1 **annexe sécurité** pour chaque déplacement qui sera archivé sur SIFAC ou sur un dossier partagé 
- S'inscrire sur le **fil d'Ariane** du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères.
- **Recensement** du déplacement sur un fichier Excel partagé pour **avis FSD** :



X:\COMMUN\Sécurisation mobilité sortante\Mobilité agents universitaires

X:\COMMUN\Sécurisation mobilité sortante\Mobilité étudiants [stage-césures]

X:\SRI\Pole Mobilité\Gestion des mobilités\Etudiants OUT

MOBILITE DES AGENTS ET ETUDIANTS VERS L'ETRANGER



Mobilités au sein de l'Union Européenne

Pour se déplacer au sein de l'Union européenne, il n'est actuellement pas nécessaire de justifier du motif de son déplacement, mais des obligations de test préalable et de quarantaine peuvent s'appliquer.

→ vérifier la réglementation en vigueur depuis la France concernant le pays de destination ainsi que la réglementation dans ce pays sur **diplomatie.gouv.fr**

Depuis le 1er juillet, le « **pass sanitaire** » est juridiquement reconnu pour les déplacements internes à l'espace européen, sous la forme d'un certificat européen.



MOBILITE DES AGENTS ET ETUDIANTS VERS L'ETRANGER - COVID



Depuis le 9 juin 2021 une classification des pays selon le risque sanitaire est mise en place par le **gouvernement** (distincte de la classification en fonction du risque sécuritaire).

Les modalités de déplacements dépendent de cette classification, de la vaccination des voyageurs et des motifs de déplacement.

Il est fortement recommandé de ne pas voyager vers les pays classés « rouges » dans lesquels une circulation active du virus est observée avec une présence de variants.

Il rappelle que :

- tous les agents doivent produire un **motif impérieux** pour se rendre dans un pays/territoire placé en zone sanitaire **orange** / **rouge** sauf s'ils peuvent justifier d'un parcours vaccinal complet avec un vaccin reconnu par l'Agence européenne du médicament.

Liste des motifs impérieux : <https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/ressources-a-partager#section-b3152> ou <https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>

Mise à jour – septembre 2021

MOBILITE DES AGENTS ET ETUDIANTS VERS L'ETRANGER - COVID



Concernant les mobilités étudiantes, **les stages ne sont pas considérés comme des motifs impérieux** pour les déplacements hors Union Européenne et hors zone verte. Ne peuvent se rendre en stage dans les zone orange/rouge que les étudiants ayant reçu un schéma vaccinal complet avec des vaccins reconnus par l'Union Européenne.

Concernant les mobilités d'agents **le motif impérieux admissible est la participation d'un professionnel de santé ou de recherche à la lutte contre la Covid 19 ou à des opérations de coopération d'intérêt majeur en matière de santé.**

+ d'informations :

<https://www.interieur.gouv.fr/Actualites/L-actu-du-Ministere/Attestation-de-deplacement-et-de-voyage>
<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/informations-pratiques/article/coronavirus-covid-19>

Mise à jour – septembre 2021

SECURITE DU NUMERIQUE : VIGILANCE – RECRUESCENCE DES RANCONGICIELS



Adopter les bonnes pratiques au quotidien

- ⊙ Méfiez-vous des courriels exigeant de vous une réponse ou une action immédiate et vous intimant de ne pas en informer votre hiérarchie ou vos collaborateurs.
- ⊙ Soyez prudents vis-à-vis des courriels comportant des visuels a priori officiels mais dont la résolution est mauvaise.
- ⊙ Ne cliquez jamais sur un lien ou une pièce jointe dont l'origine ou la nature vous semblent douteuses. **Au moindre doute, privilégiez l'accès au site web en tapant directement l'adresse dans la barre de recherche.**
- ⊙ Soyez à l'affût des fautes d'orthographe ou de syntaxe dans l'adresse de l'expéditeur, l'objet du courriel ou le corps du texte.
- ⊙ Ne répondez jamais à un courriel vous demandant des informations confidentielles (identifiants, coordonnées bancaires, etc.). **Au moindre doute, n'hésitez pas à contacter l'expéditeur** par un autre canal, par exemple téléphonique.
- ⊙ Méfiez-vous des courriels d'expéditeur connu mais dont l'adresse électronique ou la nature du message sont inhabituelles ou catégorisés comme « spam / indésirable » par le logiciel de messagerie.
- ⊙ Procédez régulièrement au redémarrage de votre poste, notamment lorsque le système vous y invite.



Qui prévenir ?

Si vous pensez avoir été victime d'une attaque informatique : **rssi@univ-rouen.fr**

- ⊙ prévenez immédiatement le support informatique de votre organisme et vos supérieurs hiérarchiques ;
- ⊙ procédez sans délai au renouvellement de vos identifiants si vous les avez transmis lors de l'attaque.

Terence BASSET

Adjoint FSD – Responsable Sûreté
1 rue Thomas Becquet
76821 MONT SAINT AIGNAN Cedex

Tel : 02 35 14 67 01 / 06 20 35 24 42
terence.basset@univ-rouen.fr
surete@univ-rouen.fr

SEC/ASS.DIR (20% ETP) : 02 35 14 65 72
gwenolee.saint-laurent@univ-rouen.fr

Documents consultables sur la page sûreté du site WEB universitaire

<http://www.gouvernement.fr/risques/le-citoyen-au-coeur-du-nouveau-dispositif-vigipirate>